

**Liste des délibérations votées par le Conseil municipal
le 20 février 2024**

2024-08	Désignation du secrétaire de séance-adoptée à l'unanimité
2024-09	Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 1 ^{er} juin 2023 -adoptée à l'unanimité
2024-10	Délégations au Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales -adoptée à l'unanimité
2024-11	Convention entre le SIGFFF, les communes de Fontaines et Farges les Chalon et la Communauté d'Agglomération du Grand Chalon relative à l'occupation pour un forage sur la parcelle E8 au Nainglet- adoptée à l'unanimité
2024-12	Convention de partenariat entre la Commune de Fontaines et l'Association Foncière de Remembrement de Fontaines pour la réalisation de travaux administratifs liés à la gestion financière-adoptée à l'unanimité
2024-13	Organisation du temps scolaire pour l'école primaire de Fontaines- adoptée à l'unanimité
2024-14	Convention entre la Commune de Fontaines et l'Association « Les pèlerins de Compostelle 71 » pour la mise à disposition de l'ancien presbytère-adoptée à l'unanimité
2024-15	Relations contractuelles entre la Commune de Fontaines, les associations Fontenoises et autres pour l'organisation de manifestations au sein des locaux municipaux- adoptée à l'unanimité
2024-16	Mandat au CDG71 pour la mise en concurrence d'une convention de participation pour la couverture du risque santé des agents municipaux-adoptée à l'unanimité
2024-17	Mandat au CDG71 pour la mise en concurrence d'une convention de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents municipaux-adoptée à l'unanimité
2024-18	Convention de disponibilité d'un agent communal en tant que sapeur pompier volontaire auprès du SDIS 71 -adoptée à l'unanimité
2024-19	Création d'un Service Public Industriel Commercial (SPIC) pour la vente de chaleur et d'énergie électrique en régie et d'un budget annexe Maison de Santé Pluridisciplinaire-adoptée à l'unanimité
2024-20	Certificat d'Economie d'Energie pour le réseau de chaleur-adoptée à l'unanimité

Affiché le 26 février 2024

Le Maire
Nelly MEUNIER-CHANUT


